

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2025

Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?

Déclaration des groupes Alternatives sociales et écologiques, CGT, et Environnement & Nature

Cet avis porte sur une problématique qui embrasse un ensemble de champs vastes, entremêlés, qui à la fois questionne l'état des lieux et essaye d'apporter des réponses pour l'avenir de notre modèle productif. Ce dernier est traversé par des mutations profondes, avec des enjeux fondamentaux pour demain à prendre en compte, dans un contexte international soumis à de fortes secousses, les dernières en date provoquées par les décisions désordonnées du nouvel exécutif états-unien, et leurs répercussions au niveau européen comme français.

Travailler sur cette saisine a donc été complexe, du fait de la nécessité de circonscrire la problématique sans minorer les contraintes et les risques qui la constituent. Néanmoins, il faut dire que malgré les différences d'approches et même les franches divergences existant au sein de la Commission, l'élaboration de l'avis s'est déroulée dans un climat d'écoute qui a permis d'avancer, de trouver des compromis et des formulations adéquates, chacun faisant l'effort de l'argumentation et du débat collectif, dans un souci de recherche de consensus. Nous remercions les rapporteurs et l'équipe administrative pour leur volonté d'aboutir, dans un délai contraint, à un texte reflétant les divers positionnements.

L'exercice était d'autant plus difficile que la définition même de modèles productifs robustes et résilients faisait débat. Pour nos groupes, elle implique obligatoirement et en premier lieu de partir des besoins et des attentes de la société, de leurs évolutions possibles, avec l'impératif de concevoir et de mettre en œuvre des orientations stratégiques définies démocratiquement, dans le respect de l'Humain et de la nature.

Or, chercher à répondre aux besoins futurs en même temps qu'à des impératifs de rentabilité n'est pas toujours possible. C'est là tout l'enjeu de l'utilisation de l'argent public, des investissements et financements nécessaires pour renforcer et développer des services publics indispensables, puissants leviers de transformation d'un pays. Il s'agit également de faire reposer tout l'édifice sur un modèle social ambitieux et de garantir le respect des limites environnementales qui conditionnent la soutenabilité des filières. En deux mots, la fameuse "théorie du donut", qui doit servir de boussole : répondre aux besoins humains essentiels, dans le respect des limites planétaires.

Pour nos trois groupes, la prise en compte du respect des limites planétaires dans l'avis est ainsi déterminante, de même que le large accord recueilli sur la nécessité d'un état stratège et planificateur, comme la nécessité de mieux tirer parti du levier de la commande publique.

Cependant, nous considérons que si certains sujets sont évoqués, les préconisations liées de l'avis ne vont pas assez loin. Cela concerne la question de l'évaluation de l'efficacité des aides publiques et de leur conditionnalité à des critères économiques, sociaux et environnementaux. Cela concerne aussi le risque de détricotage de normes environnementales, sur l'autel de la simplification, alors qu'elles sont pourtant indispensables à notre soutenabilité et donc notre avenir. C'est également le cas des droits d'intervention des salariés sur les stratégies et la gouvernance des entreprises, dans les conseils d'administration notamment, qui ne sont pas suffisamment précisés dans la préconisation 10 qu'il aurait été indispensable de développer. Au regard de tous ces éléments, du travail collectif fourni dans le cadre de la préparation de cet avis et des efforts de dialogue et de délibération de tous les membres de la commission économie et finances, nos trois groupes ont voté le texte.